

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] contestation concernant éoliennes de Crenay

De : Claude BURE <claude.bure@wanadoo.fr>

Date : 15/03/2023 15:49

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Je ne suis toujours pas d'accord quant au projet d'éoliennes à Crenay :

L'installation de panneaux photovoltaïques nous a été refusée, du fait que le château de Neuilly sur Suize -monument historique- et l'église sont classés.

Ces panneaux, prévus sur le chien-assis de la maison, n'auraient pas été visibles, sauf si on se plaçait en hauteur dans le village.

Alors, pourquoi nous imposer des "monstres" (éoliennes) qui, eux, seraient visibles dans toute la vallée de la Suize, et que nous verrions depuis notre habitation ?

Il est à signaler que ces éoliennes ne vont fonctionner qu'un petit nombre d'heures par an (si trop ou pas assez de vent, elles ne sont pas utilisées, d'où un rendement lamentable)

Edith Buré

Neuilly sur Suize